

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département	Arrondissement	Canton	Commune
Allier	Moulins	Bourbon l'Archambault	BUXIERES-LES-MINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRÊTÉ MUNICIPAL

**Fermeture de la Place Louis Ganne le vendredi 14 juillet 2023
Et mise en place d'une déviation**

Le maire de la commune de BUXIERES-LES-MINES,

- Vu le code général des collectivités territoriales et ses articles L 2212-1 et suivants,
- Vu la demande présentée par le Comité des Fêtes de Buxières-les-Mines, en vue d'organiser un marché de producteurs fermiers et artisans le vendredi 14 juillet 2023 « Place Louis Ganne »,
- **Considérant** qu'il y a lieu de fermer La Place Louis Ganne pour assurer la sécurité de cette manifestation et de mettre en place une déviation par « La Rue du Cimetière »,
- Vu l'intérêt général,

ARRETE

Article 1 – Le Comité des Fêtes de Buxières-les-Mines est autorisé à organiser un marché de producteurs fermiers et artisans « Place Louis Ganne » en cette commune le vendredi 14 juillet 2023.

Article 2 - Pour cette occasion, la Place Louis Ganne sera fermée de 8 H 00 à 15 H 00 vendredi 14 juillet 2023 et sera réservée au Comité des Fêtes. Une déviation sera mise en place par « La Rue du Cimetière ».

Article 3 - La signalétique correspondante sera mise en place par les organisateurs.

Article 4 – Madame le maire de la commune et Monsieur le commandant de la gendarmerie de Bourbon l'Archambault sont chargés chacun en ce qui le concerne, du contrôle et de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BUXIERES-LES-MINES, le 7 juillet 2023

Date d'affichage 7 juillet 2023
Date de mise en ligne sur le site de la commune 7 juillet 2023
Diffusion Comité des Fêtes 7 juillet 2023



OLIVIER Brigitte,
Maire.